

Charte

Accès à la plate-forme :

Seules sont habilitées à utiliser les appareils (microscopes et ordinateurs communs), les personnes ayant suivi une formation assurée par le personnel de la plate-forme.

Restrictions :

Aucun échantillon pathogène ou spécimen d'origine humaine non fixé n'est autorisé. Exception faite pour le microscope spinning disk L3 Méchain où est autorisée l'étude *in vivo* d'échantillons infectés. Et pour le microscope spinning disk L2 Roussy où est autorisée l'étude *in vivo* d'échantillons d'origine humaine.

Formation :

Les demandes de formation (microscopes ou logiciels) sont faites uniquement en ligne ([formulaire](#)) où des créneaux, du mardi au vendredi, sont proposés. A partir de cette demande, la plate-forme s'engage, selon sa démarche qualité, à limiter le temps d'attente à moins d'une semaine.

Seul le personnel de la plate-forme est habilité à délivrer une formation. Celle-ci ne peut être assurée par des utilisateurs déjà formés.

Réservation des appareils :

La réservation est obligatoire sur le site [intranet](#) pour les utilisateurs (et uniquement les personnes formées) faisant partie de l'Institut Cochin. Pour les personnes extérieures à l'Institut Cochin, les réservations se font par courriel à : u1016-imagic@inserm.fr.

Toute personne interne annulant une réservation doit envoyer un courriel à reservation.u1016@inserm.fr et annuler cette réservation de l'intranet. Aucune annulation dans un délai inférieur à 12h avant son effet n'est acceptable : la réservation sera alors facturée.

Facturation :

La facturation est trimestrielle en fonction du temps réservé. Le responsable du projet s'engage à régler les sommes dues pour l'utilisation des systèmes de la plate-forme. Les sommes perçues permettent de couvrir l'essentiel des coûts de maintenance et de fonctionnement. Les tarifs sont réajustés une fois par an.

- Tarifs horaires Microscopie Confocale, Multi-Photons et Imagerie en flux
- Équipes Institut Cochin et Université Paris Descartes : **20 € HT**
- Équipes extérieures organismes publics (EPST, universités...) : **40 € HT**
- Équipes extérieures organismes privés : **106 € HT**.

- Tarifs horaires Microscopie plein champ et Station d'Analyse d'Images
- Équipes Institut Cochin et Université Paris Descartes : **8 € HT**
- Équipes extérieures organismes publics (EPST, universités...) : **15 € HT**
- Équipes extérieures organismes privés : **32 € HT**

- Tarifs par échantillon, coupe épaisse de tissu ou clarification
- Équipes Institut Cochin et Université Paris Descartes : **7 € HT**
- Équipes extérieures organismes publics (EPST, universités...) : **10 € HT**
- Équipes extérieures organismes privés : **20 € HT**.

- Tarifs du gigaoctet par an, sauvegarde et archivage sur Cochin Image Database
- Équipes Institut Cochin et Université Paris Descartes : **10 € HT**
- Équipes extérieures organismes publics (EPST, universités...) : **15 € HT**
- Équipes extérieures organismes privés : **30 € HT**.

Charte

Données :

Un service de sauvegarde et d'archivage, [CID Cochin Image Database \(https://imagerie.cochin.inserm.fr\)](https://imagerie.cochin.inserm.fr), est proposé à l'ensemble des utilisateurs de la plate-forme. Sans l'utilisation de ce service, aucune sauvegarde des données n'est assurée par la plate-forme. Un nettoyage des disques est fait aléatoirement sur tous les appareils, sans avertissement. L'utilisation du serveur est obligatoire pour le transfert des images. L'utilisation des clés USB ou disques durs sur les systèmes d'acquisition est interdite pour limiter les virus.

Maintenance :

La Plate-Forme assure la surveillance des sources lumineuses (lampes à arc ou lasers) et du bon état des machines (microscopes, caméras...). Ceci est indispensable pour assurer un minimum de reproductibilité. De son côté, l'utilisateur a l'obligation de signaler tout problème rencontré lors de l'utilisation des appareils. Toute modification de matériel (exemple : changement d'objectifs, de filtres, ...) doit être signalé au préalable au personnel de la plate-forme.

Engagements :

Nous vous rappelons que vous devez laisser les microscopes propres et fonctionnels après votre passage.

Cela veut dire, vis à vis du matériel :

- boissons et nourriture sont interdites,
- nettoyer les objectifs avec uniquement le papier adapté,
- jeter les papiers usagés à la poubelle,
- remporter vos boîtes ou lames après observation,

Vis à vis d'autrui :

- enlever les gants pour manipuler les microscopes. Excepté les microscopes en L2 et L3
- respecter vos créneaux horaires afin de ne pas gêner les suivants.

Matériels et Méthodes, Remerciements :

Les demandes de financement nécessaires au développement de la plate-forme rendent indispensables que l'activité de cette plate-forme soit explicitement reconnue. Cette reconnaissance peut se traduire, dans les articles, par la mention « *image acquisition and image analysis were performed on IMAG'IC Facility* » dans la rubrique Matériels et Méthodes. Et « *the authors greatly acknowledge _____ of IMAG'IC Facility* » dans les remerciements.

Lorsque la participation du personnel de la plate-forme a été décisive, la signature d'un ingénieur doit être envisagée.

Merci également de nous indiquer les références des publications incluant des données obtenues grâce à la plate-forme.

Démarche qualité

La plate-forme IMAG'IC certifiée ISO 9001 version 2008 s'est engagée dans une démarche qualité.

Utilisateur

nom :
prénom :
centre de recherche :
équipe :
le :
signature :

Responsable

nom :
prénom :
le :
signature :

Plate-forme

nom :
système :
le :
signature :

